

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

Nombre de Conseillers :
En exercice : 37
Présents : 30
Pouvoirs : 6
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 20/11/2017

Le 27 novembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Gilles LEMOINE (Remplaçant Anny SANLAVILLE), Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Bernard GRISON), Hubert BONNET (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD, Yann GALLAY (Pouvoir Claude TRASSARD), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Anny SANLAVILLE (Remplacée par Gilles LEMOINE,

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUES MONTSEC ET DES TOURS A TREVoux MUTUALISES AVEC LES TRAVAUX D'EAU POTABLE DU SIEP DOMBES SAONE ET D'EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE TREVoux.

M. Bernard REY informe le conseil communautaire que le programme de travaux du schéma directeur d'assainissement prévoit la mise en séparatif des rues Montsec et des Tours à Trévoux (fiches action n° 12 et 21). L'objectif de ces travaux est de répondre aux objectifs de diminution de 20% d'eaux claires parasites de l'arrêté préfectoral du 9 Février 2011 portant autorisation à la construction de la STEP des Bords de Saône.

En complément de la nécessité de créer des réseaux neufs d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'avant-projet a révélé la présence de conduites d'eau potable vétustes et cassantes sur le secteur des travaux. Le Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable Dombes Saône a été sollicité pour profiter des travaux d'assainissement pour renouveler ses conduites et ainsi permettre la bonne réalisation du projet d'assainissement en toute sécurité.

Afin de mutualiser les moyens, de réduire les coûts et le délai des travaux, le service assainissement a proposé à la commune de Trévoux et au SIEP Dombes Saône, qui ont accepté, de former un groupement de commande, ce qui facilitera la réalisation des travaux.

Le groupement de commandes permet de confier l'ensemble de ces travaux à une seule et même entreprise ou groupement d'entreprises, tout en garantissant le respect des délais et l'avancement cohérent et coordonné des opérations relatives à chaque réseau.

Une convention de groupement sera établie, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899, en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée. La CCDSV serait coordonnateur du groupement, chargé de l'organisation de l'ensemble des opérations notamment pour la sélection du ou des opérateurs (attribution des marchés).

S'agissant d'une procédure adaptée, une commission d'appel d'offres n'est pas nécessaire, l'attribution du ou des marchés relevant du coordonnateur. Il est néanmoins prévu de constituer une commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché et présidée par le représentant du coordonnateur.

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, est proposé en tant que suppléant du Président pour cette commission.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'un groupement de commande avec la mairie de Trévoux et le Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau potable Dombes Saône, en vue de la réalisation de travaux conjoints portant notamment sur la mise en séparatif des rues Montsec et des Tours à Trévoux, dans le cadre d'un marché en procédure adaptée,
- ✓ **D'ADOPTER** le projet de convention constitutive du groupement de commande,
- ✓ **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée à signer la convention constitutive du groupement de commande, à procéder aux dépenses et exécuter le(s) marché(s), et signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires en la circonstance,
- ✓ **DE DESIGNER** M. Bernard REY pour présider la commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché de travaux pour le groupement de commande.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171127-2017C119-AS

Affichage le :

30 NOV. 2017

30 NOV. 2017

A Trévoux, le 27/11/2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

